

CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION

Hausse des prix versés aux centres collecteurs pour les récoltes 2022

Vincent Gremaud

Les prix des décomptes finaux de Fenaco GOF ont augmenté en 2022 pour les céréales panifiables et les oléagineux. Sur les marchés des fourragères, la volatilité du marché international a parfois totalement annulé la protection douanière.

A l'occasion de sa traditionnelle Journée annuelle Maxi, l'unité d'activité Céréales, oléagineux et matières premières du groupe Fenaco (Fenaco GOF) a présenté les résultats de la campagne de commercialisation des récoltes 2022. Tous les prix versés aux centres collecteurs signalent une hausse par rapport à l'année précédente. La manifestation a réuni près de 230 personnes, le 5 avril 2023, à Kirchberg (BE).

■ Protection douanière

Responsable opérationnel de l'unité d'activité GOF, Joseph von Rotz a pointé du doigt les limites du système de protection douanière actuellement mis en place en Suisse pour les céréales. «Ce mécanisme n'est pas adapté aux marchés volatils et entraîne des distorsions du marché», a-t-il expliqué. «Fenaco soutient donc la démarche de l'interprofession Swiss Granum qui souhaite qu'un groupe de travail élabore des améliorations de la méthode de fixation de la protection douanière.»

Pour définir la taxe douanière applicable sur les céréales importées, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) analyse les chiffres du commerce extérieur des mois précédents et réceptionne les annonces des importateurs concernant les quantités qu'ils souhaitent importer à court terme. Or, entre le moment où l'OFAG reçoit ces données et celui où il décide de l'adaptation de la taxe douanière, un



Joseph von Rotz (à gauche) et Basil Rüttimann, tous deux de Fenaco GOF, ont dévoilé les prix payés aux centres collecteurs Maxi pour les récoltes de l'année passée.

V. GREMAUD

décal de deux à trois semaines s'écoule généralement. «Ce système est principalement basé sur le passé, pas assez réactif ni souple», a confirmé Pierre-Yves Perrin, directeur de la Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC), en marge de la manifestation. «Des adaptations sont aujourd'hui nécessaires.»

■ Céréales panifiables

Avec la météo de l'été 2022, les moissons ont commencé tôt et se sont concentrées sur une courte période. Les récoltes se sont avérées bonnes en quantité comme en qualité. Dans l'ensemble de la Suisse, environ 415 000 tonnes de céréales panifiables ont été produites. Ces volumes de production sont nettement supérieurs à ceux de 2021 – année très humide – mais correspondent aux volumes moyens des années précédentes.

En plus des prix indicatifs fixés au printemps, les acteurs de la branche se sont mis d'accord ultérieurement sur des prix indicatifs d'automne, que Fenaco GOF a généralement atteints.

«La nouvelle taxe douanière décidée par l'OFAG pour la période d'avril à juin est fixée à 16 fr./dt», a indiqué Joseph von Rotz. «Or la différence de prix

entre le blé panifiable suisse et celui provenant d'Allemagne atteint parfois plus de 20 fr./dt.»

■ Oléagineux

L'an passé, les agriculteurs suisses ont produit 91 460 t de colza (+15 000 t par rapport à 2021), 13 200 t de tournesol (+3 000 t) et 3 800 t de soja (comparable à 2021). Le prix des huiles s'est situé à un niveau particulièrement élevé durant la période de commercialisation des récoltes indigènes. «Nous avons pu écouler les graines oléagineuses suisses au moment le plus opportun», s'est réjoui Joseph von Rotz. «Grâce à cela, les prix ont connu une hausse de l'ordre de 20%.» Depuis août 2022 et plus particulièrement durant les dernières semaines, le prix des huiles est redescendu. «Si nous devons vendre du colza aujourd'hui, nous retrouverions des prix comparables à ceux de 2020 à 2021.»

Le responsable opérationnel de l'unité d'activité GOF s'est dit convaincu du grand potentiel de plus-value que présente la production de tournesol pour les agriculteurs. «Cette culture est tendance et le taux d'autoapprovisionnement atteint à peine 15%», a plaidé Joseph von Rotz qui a aussi affirmé qu'en Suisse, les capa-

cités de pressage étaient suffisantes pour prendre en charge davantage de tournesols.

■ Cultures fourragères

Par rapport à l'année précédente, la production de céréales fourragères indigènes a connu une légère baisse. La commercialisation de ces récoltes a représenté un vrai défi l'an passé, notamment à cause de la concurrence des importations. Avec l'importante volatilité des prix européens et mondiaux, la protection douanière suisse s'est avérée inefficace. «A certains moments, le prix des céréales étrangères, même additionné de la taxe douanière, s'est retrouvé en dessous du prix seuil», a précisé Basil Rüttimann, responsable du secteur Céréales fourragères de Fenaco GOF. «Quand cette situation intervient durant la période de commercialisation des céréales suisse, cela pose problème.»

Contrairement aux céréales panifiables, les importations de céréales fourragères ne sont pas soumises à un contingentement. Lorsque la taxe douanière compense insuffisamment le bas prix des céréales étrangères, les acheteurs importent des quantités massives qui font pression sur les prix indigènes.

Prix payés aux centres collecteurs pour les récoltes 2021 et 2022, sans supplément de stockage et de qualité

Suisse Garantie	Prix 2021 (fr./dt)	Prix 2022 (fr./dt)
Blé Top	53,50	58,75
Blé classe I	52,25	56,25
Blé classe II	47,00	52,25
Blé biscuit	50,00	54,25
Seigle	41,00	44,00
Colza	96,50	115,75
Colza HOLL	102,50	122,25
Tournesol	91,50	107,25
Tournesol HO	93,50	121,25
Soja	61,50	70,75
Orge	33,39	34,47
Triticale	32,59	33,51
Blé fourrager	36,52	38,68
Maïs grains	35,89	39,50

Bio Bourgeon

	Prix 2021 (fr./dt)	Prix 2022 (fr./dt)
Blé panifiable	102,25	108,00
Seigle	89,00	94,00
Epeautre	112,00	116,00
Avoine alimentaire	80,00	87,00
Colza	205,00	216,00
Colza HOLL	205,00	216,00
Tournesol	145,00	154,00
Tournesol HO	148,00	157,00
Soja pour tofu	210,00	215,00
Orge*	76,00	78,00
Blé fourrager*	83,00	87,00
Maïs grains*	82,00	85,00
Pois protéagineux*	77,00	93,00
Soja fourrager*	110,00	133,00**

* Prix aussi valables pour la qualité Bourgeon reconversion.

** A ce prix s'ajoute une contribution d'encouragement de Bio Suisse de 27,00 fr./dt.

Source: Fenaco GOF

■ Récoltes bios

En ce qui concerne les produits issus de l'agriculture biologique, la demande s'est avérée particulièrement forte pour le blé panifiable, les légumineuses à graines et les oléagineux, notamment le tournesol. Lancé en 2022, le concept bio de Fenaco présente un bilan positif.

■ Alimentation à base de plantes

Responsable de la division Agro de Fenaco, Heinz Mollet

a expliqué pourquoi la coopérative s'engage dans des projets visant à remplacer une partie des protéines animales de notre alimentation par des protéines végétales. «Avec sa topographie, la Suisse demeurera un pays de production animale», a-t-il souligné. «Mais l'agriculture doit répondre à l'évolution de la demande. Mieux vaut non seulement prendre le train en marche, mais aussi se trouver dans la locomotive pour pouvoir agir sur la direction du train.»